

Intendants des mystères de Dieu

Versets clés : « *Que chacun nous considère comme des ministres de Christ et des intendants des mystères de Dieu. Or, ce qui est requis des intendants, c'est qu'un homme soit trouvé fidèle* » (1 Corinthiens 4:1,2)

Verset clé : 1 Corinthiens 4:1-21

Paul exhorte à estimer à leur juste valeur les serviteurs de Christ. Dans nos versets clés, il s'inclut lui-même parmi les ministres et les intendants de la grâce divine qui sont fidèles dans l'accomplissement de leur devoir. L'apôtre poursuit en rappelant aux frères de Corinthe que le Seigneur est le juge ultime de son intendance. *«C'est peu pour moi que je sois jugé par vous, ou par le jugement des hommes ; oui, je ne me juge pas moi-même. Car je ne sais rien par moi-même ; et pourtant je ne suis pas justifié par cela ; mais celui qui me juge, c'est le Seigneur. Ne jugez donc rien avant le temps, jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et manifestera les desseins des cœurs ; et alors chacun recevra de Dieu la louange»* (1 Corinthiens 4:3-5).

Concernant nos privilèges et nos responsabilités en tant qu'«intendants des mystères de Dieu», dans la parabole des mines, Jésus se compare à un «noble» et remet les «mines» à ses serviteurs. Il s'en va ensuite, mais revient plus tard, lors d'un règlement de comptes basé sur l'usage que les intendants ont fait de ce qui leur a été confié (Luc 19:11-27) La leçon semble être que tout au long de l'âge de l'Évangile, en tant que « ministres du Christ » nous sommes des « intendants » du plan glorieux de Dieu contenu dans sa Parole, la Bible. Ainsi, la « mine »

fait référence à la Vérité telle que révélée à nous par le Saint-Esprit de Dieu.

Jésus les identifie également en utilisant l'expression « mystères du royaume de Dieu » (Luc 8:10). D'après ce qui précède, il semble que les mines représentent quelque chose qui est réellement fourni par notre Maître à son peuple. Tout d'abord, nous avons été attirés vers le Seigneur et jusqu'au point de pleine consécration par la puissance de la Vérité. Après nous être pleinement engagés à faire la volonté de Dieu, nous sommes engendrés de l'esprit. C'est l'onction du saint Esprit qui, en particulier, nous autorise à être partenaires dans l'œuvre du Seigneur et dans la gestion de ses biens. Pour nous assurer que nos efforts seraient acceptables, malgré les imperfections de notre chair, nous avons également reçu la robe de la justice du Christ pour notre justification (Jean 14:6 ; Ésaïe 61:10)

C'est par la proclamation de la Vérité que la volonté de Dieu s'accomplit sur la terre. Paul a écrit, à ce sujet et à propos de notre part dans celle-ci : *« Tout vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Jésus-Christ, et qui nous a donné le ministère de la réconciliation, savoir que Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, ne leur imputant point leurs offenses, et il nous a confié la parole de la réconciliation. Maintenant donc [à cause de cela] nous faisons les*

fonctions d'ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu vous exhortait par nous : nous vous en prions au nom de Christ : soyez réconciliés avec Dieu. » (2 Corinthiens 5:18-20).

L'intendance des disciples de Jésus se fait par la connaissance du Seigneur. Nous recevons cette connaissance par la puissance révélatrice du Saint-Esprit. C'est pourquoi Jésus utilise l'expression « Esprit de vérité » pour promettre à ses disciples le don du saint Esprit (Jean 16:13). Quelle autorité divine, qui garantit que les desseins de Dieu s'accompliront exactement comme prévu ! (Galates 5:13,15) Paul parle ici de notre liberté en Christ. Cependant, il souligne que, si nous avons la liberté de faire des choses qui ne sont ni mauvaises ni nuisibles, il fait partie de notre privilège et de notre contrat avec le Seigneur de nous abstenir de tout ce qui pourrait nuire à autrui, et que nous devrions chercher à organiser notre vie de manière à être utiles aux autres et à ne pas utiliser notre liberté uniquement pour la chair ou la satisfaction personnelle.

L'une des preuves d'un chrétien mature qui vit pleinement ses privilèges en tant que membre du corps de Christ est sa compréhension bienveillante envers ses compagnons du corps qui n'ont peut-être pas atteint le même degré de développement spirituel. *« Il est bon de s'abstenir*

de manger de la viande, de boire du vin, et de s'abstenir de tout ce qui pourrait être pour ton frère une occasion de chute, de scandale ou de faiblesse» (Romains 14:21).

Nous sommes les représentants de la justice et devrions agir ainsi envers les autres : *«Faisons du bien à tous, et surtout à ceux qui sont de la famille de la foi. » (Galates 6:10).* Paul écrit : *« Le . royaume de Dieu, ce n'est pas le manger et le boire, mais la justice, la paix et la joie, par le saint Esprit. » (Romains 14:17)*

Chaque disciple du Maître court pour *« le prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ. » (Philippiens 3:14).* La glorieuse espérance d'être cohéritier avec Christ dans son royaume est offerte à tous ceux qui affermissent leur *« vocation et leur élection » (2 Pierre 1:10).* Être fidèle à notre vocation est la chose la plus importante dans la vie. 📖

